

Corporation Shoppers Drug Mart

Comptes consolidés résumés de résultat

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
		le 16 juin	le 18 juin	le 16 juin	le 18 juin
	Note	2012	2011	2012	2011
Ventes		2 456 694 \$	2 394 145 \$	4 851 135 \$	4 741 166 \$
Coût des marchandises vendues	5	(1 494 110)	(1 462 858)	(2 969 710)	(2 922 764)
Marge brute		962 584	931 287	1 881 425	1 818 402
Charges opérationnelles et administratives	6, 7	(751 655)	(711 037)	(1 495 533)	(1 420 260)
Bénéfice opérationnel		210 929	220 250	385 892	398 142
Charges financières		(13 355)	(14 798)	(26 647)	(29 439)
Bénéfice avant impôt		197 574	205 452	359 245	368 703
Impôt sur le résultat					
Exigible		(54 152)	(53 925)	(120 765)	(98 356)
Différé		2 289	(3 602)	26 463	(4 881)
		(51 863)	(57 527)	(94 302)	(103 237)
Bénéfice net		145 711 \$	147 925 \$	264 943 \$	265 466 \$
Bénéfice net par action ordinaire					
De base	10	0,70 \$	0,68 \$	1,26 \$	1,22 \$
Dilué	10	0,70 \$	0,68 \$	1,26 \$	1,22 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) :					
De base	10	209,5	217,5	210,7	217,5
Dilué	10	209,5	217,6	210,7	217,6
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation (en millions)		208,4	217,5	208,4	217,5

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Corporation Shoppers Drug Mart

États consolidés résumés de résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 16 juin	le 18 juin	le 16 juin	le 18 juin
	2012	2011	2012	2011
Bénéfice net	145 711 \$	147 925 \$	264 943 \$	265 466 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite des impôts				
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures au titre des dérivés sur contrats à terme sur actions (déduction faite de l'impôt de 123 \$ et de 42 \$ [29 \$ et 50 \$ en 2011])	(354)	(80)	(121)	(147)
Variation nette de la juste valeur des couvertures au titre des dérivés sur contrats à terme sur actions portée en résultat (déduction faite de l'impôt de 9 \$ et de 19 \$ [22 \$ et 111 \$ en 2011])	24	56	50	281
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	(330)	(24)	(71)	134
Total du résultat global	145 381 \$	147 901 \$	264 872 \$	265 600 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Corporation Shoppers Drug Mart

Bilans consolidés résumés
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	16 juin 2012	31 décembre 2011	18 juin 2011
Actifs courants				
Trésorerie		47 971 \$	118 566 \$	95 644 \$
Débiteurs		456 007	493 338	412 954
Stocks		1 991 486	2 042 302	1 902 003
Impôt sur le résultat à recouvrer		-	-	30 189
Charges payées d'avance et dépôts		85 650	41 441	56 932
Total des actifs courants		2 581 114	2 695 647	2 497 722
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles		1 753 408	1 767 543	1 704 176
Immeubles de placement		16 597	16 372	13 043
Goodwill		2 507 328	2 499 722	2 498 495
Immobilisations incorporelles		288 236	281 737	267 701
Autres actifs		10 074	18 214	24 471
Actifs d'impôt différé		21 398	21 075	23 252
Total des actifs non courants		4 597 041	4 604 663	4 531 138
Total de l'actif		7 178 155 \$	7 300 310 \$	7 028 860 \$
Passif courant				
Dette bancaire		271 196 \$	172 262 \$	246 417 \$
Papier commercial		223 970	-	-
Créditeurs et charges à payer		955 039	1 109 444	891 757
Impôt sur le résultat à payer		15 988	26 538	-
Dividendes à verser	9	55 154	53 119	54 368
Tranche à court terme de la dette à long terme		449 529	249 971	249 612
Provisions		15 136	12 024	15 725
Participation des franchisés		147 632	152 880	129 260
Total des passifs courants		2 133 644	1 776 238	1 587 139
Passifs à long terme				
Dette à long terme	8	246 769	695 675	694 935
Autres passifs à long terme		526 903	520 188	457 260
Provisions		5 753	1 701	2 186
Passifs d'impôt différé		12 921	38 678	28 750
Total des passifs à long terme		792 346	1 256 242	1 183 131
Total du passif		2 925 990	3 032 480	2 770 270
Capitaux propres				
Capital social	9	1 458 561	1 486 455	1 521 417
Actions propres	9	(5 877)	(4 735)	-
Surplus d'apport	11	10 771	10 246	9 934
Cumul des autres éléments de la perte globale		(30 285)	(30 214)	(8 509)
Bénéfices non distribués		2 818 995	2 806 078	2 735 748
Total des capitaux propres		4 252 165	4 267 830	4 258 590
Total du passif et des capitaux propres		7 178 155 \$	7 300 310 \$	7 028 860 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Corporation Shoppers Drug Mart

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Actions propres	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de la perte globale	Bénéfices non distribués	Total
Solde au 31 décembre 2011		1 486 455 \$	(4 735) \$	10 246 \$	(30 214) \$	2 806 078 \$	4 267 830 \$
Résultat global total		-	-	-	(71)	264 943	264 872
Dividendes	10	-	-	-	-	(110 934)	(110 934)
Rachat d'actions	9, 10	(27 817)	(5 877)	-	-	(137 167)	(170 861)
Actions propres annulées	9	(810)	4 735	-	-	(3 925)	-
Paievements fondés sur des actions	12	-	-	536	-	-	536
Exercice d'options sur actions	12	723	-	(11)	-	-	712
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions		10	-	-	-	-	10
Solde au 16 juin 2012		1 458 561 \$	(5 877) \$	10 771 \$	(30 285) \$	2 818 995 \$	4 252 165 \$
 Solde au 1 ^{er} janvier 2011		 1 520 558 \$	 - \$	 11 702 \$	 (8 643) \$	 2 579 018 \$	 4 102 635 \$
Résultat global total		-	-	-	134	265 466	265 600
Dividendes	10	-	-	-	-	(108 736)	(108 736)
Paievements fondés sur des actions	12	-	-	(1 522)	-	-	(1 522)
Exercice d'options sur actions	12	852	-	(246)	-	-	606
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions		7	-	-	-	-	7
Solde au 18 juin 2011		1 521 417 \$	- \$	9 934 \$	(8 509) \$	2 735 748 \$	4 258 590 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Corporation Shoppers Drug Mart

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
		le 16 juin 2012	le 18 juin 2011	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles					
Bénéfice net		145 711 \$	147 925 \$	264 943 \$	265 466 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
Amortissements		72 701	67 278	144 691	134 338
Charges financières		13 355	13 998	26 647	29 439
Perte à la vente ou à la cession d'immobilisations corporelles		1 136	1 489	2 325	3 631
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions		268	97	536	(1 522)
Comptabilisation et reprise de provisions, montant net		8 246	3 235	11 664	6 580
Autres passifs à long terme		(1 256)	261	(299)	5 297
Charge d'impôt sur le résultat		51 863	57 527	94 302	103 237
		292 024	291 810	544 809	546 466
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement	12	68 707	42 489	(74 271)	(6 158)
Provisions utilisées		(2 566)	(2 033)	(4 500)	(3 083)
Intérêts payés		(16 325)	(15 180)	(33 234)	(31 361)
Impôt sur le résultat payé		(57 010)	(63 636)	(117 521)	(109 749)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		284 830	253 450	315 283	396 115
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement					
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		7 473	5 241	7 496	5 289
Acquisitions d'actifs	4	(5 804)	(200)	(12 948)	(6 252)
Dépôts		(27 745)	(490)	(34 398)	(465)
Acquisition et développement d'immobilisations corporelles		(65 525)	(79 553)	(109 755)	(138 458)
Acquisition et développement d'immobilisations incorporelles		(13 824)	(9 998)	(25 366)	(16 314)
Autres actifs		1 300	(892)	788	(4 793)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(104 125)	(85 892)	(174 183)	(160 993)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement					
Rachat d'actions propres	9	(90 655)	-	(169 719)	-
Produit de l'exercice d'options sur actions		712	(4)	712	606
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions		-	-	10	7
Dette bancaire, montant net		25 636	22 631	98 897	37 450
(Remboursement) émission de papier commercial, montant net	8	(64 000)	(107 000)	224 000	(128 000)
Remboursement de la dette à long terme	8	-	-	(250 000)	-
Dette à terme renouvelable, montant net		-	-	(152)	-
Remboursement des obligations au titre des contrats de location-financement		(664)	(462)	(1 296)	(867)
Participation des franchisés		(358)	(2 455)	(5 248)	(9 733)
Dividendes versés	9	(55 780)	(54 368)	(108 899)	(103 295)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		(185 109)	(141 658)	(211 695)	(203 832)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie					
		(4 404)	25 900	(70 595)	31 290
Trésorerie au début de la période		52 375	69 744	118 566	64 354
Trésorerie à la fin de la période		47 971 \$	95 644 \$	47 971 \$	95 644 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») est une société ouverte constituée en personne morale dont le siège social se trouve au Canada et dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto. Son adresse légale est la suivante : 243 Consumers Road, Toronto (Ontario) M2J 4W8, Canada.

La Société est le concédant de licences de 1 215 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} offrant une gamme complète de services au Canada. Des pharmaciens propriétaires d'une société (les « franchisés ») exploitent les établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD}. La Société concède également sous licence ou détient 56 pharmacies de clinique médicale Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}, et 6 boutiques de produits de beauté Murale^{MC}. De plus, la Société détient et exploite un réseau de 63 centres de soins à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}. Outre son réseau d'établissements, la Société détient Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., un fournisseur de services de distribution de médicaments spécialisés, de services pharmaceutiques et de soutien complet aux patients, ainsi que MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques aux établissements de soins prolongés.

La Société tire la majeure partie de ses ventes des pharmacies de détail offrant une gamme complète de services Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} et affecte la majeure partie de son actif à l'exploitation de ces établissements. À ce titre, la Société présente un seul secteur d'activité dans ses états financiers consolidés. Les produits provenant de Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}, de MediSystem Technologies Inc. et de Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. sont inclus dans les ventes de médicaments sur ordonnance des pharmacies de détail de la Société. Les produits provenant des centres de soins à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et de Murale^{MC} sont inclus dans les ventes de produits de l'avant du magasin.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ils ont été préparés selon les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels de la Société présentés au 31 décembre 2011 et pour l'exercice de 52 semaines clos à cette date, à l'exception de celles décrites à la note 3 a) des présents états financiers consolidés résumés.

Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels 2011 de la Société.

La publication des présents états financiers consolidés résumés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 18 juillet 2012.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Nouvelles normes comptables

i) Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents

L'IASB a publié une modification à IAS 12, *Impôts sur le résultat* (la « modification d'IAS 12 »), qui intègre une exception aux exigences d'évaluation générales d'IAS 12 à l'égard des immeubles de placement évalués à la juste valeur. Cette modification à IAS 12 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. La modification à IAS 12 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

b) Nouvelles normes et interprétations qui ne sont pas encore adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, modifications aux normes et interprétations ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice se clôturant le 29 décembre 2012 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés.

i) Instruments financiers : Informations à fournir

L'IASB a publié une modification à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »), exigeant la présentation d'informations supplémentaires en ce qui a trait aux transferts d'actifs financiers. Cette modification à IFRS 7 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La Société appliquera la modification aux informations à fournir à l'égard de ses états financiers annuels de 2012 et elle est d'avis que sa mise en œuvre n'aura pas d'incidence importante sur les informations qu'elle doit fournir.

ii) Instruments financiers

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le remplacement d'IAS 39 est un projet en plusieurs étapes qui vise l'amélioration et la simplification de la présentation d'informations portant sur les instruments financiers. La publication d'IFRS 9 s'inscrit dans la première étape du projet. IFRS 9 utilise une approche unique pour établir si un actif financier ou un passif financier est évalué à son coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Pour les actifs financiers, l'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique qu'utilise l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier. IFRS 9 exige l'utilisation d'une méthode de dépréciation unique en remplacement des multiples méthodes de dépréciation prévues par IAS 39. En ce qui concerne les passifs financiers évalués à la juste valeur, la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit de l'entité est présentée dans les autres éléments du résultat global. IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et les informations à fournir.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

iii) Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui prescrit une définition normalisée de la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation à la juste valeur et énonce les informations spécifiques à fournir relativement aux évaluations à la juste valeur. IFRS 13 s'applique à toutes les normes internationales d'information financière qui imposent ou permettent des évaluations à la juste valeur ou la présentation d'informations à la juste valeur. IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. IFRS 13 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 13 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et les informations à fournir.

iv) États financiers consolidés

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), qui établit des principes pour la présentation et la préparation des états financiers consolidés d'une entité, lorsque celle-ci contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 établit que le contrôle est à la base de la consolidation et définit le principe du contrôle. Un investisseur contrôle une entreprise détenue lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entreprise, lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise détenue et qu'il a la capacité d'influer sur le montant des rendements de l'investisseur. IFRS 10 a été publiée dans le cadre du plus vaste projet de l'IASB portant sur les participations dans tous les types d'entités. Ce projet a également donné lieu à la publication de normes supplémentaires, décrites aux paragraphes vi) à ix) ci-après. IFRS 10 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 10 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et les informations à fournir.

v) Partenariats

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), qui établit les principes de présentation de l'information financière par les entités qui sont parties à un partenariat. IFRS 11 a préséance sur IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et sur l'interprétation de SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme définit un partenariat comme une entente selon laquelle deux ou plusieurs parties détiennent un contrôle conjoint, et le contrôle conjoint est défini comme le partage contractuellement convenu du contrôle dans le cadre duquel les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La norme classe les partenariats comme soit des entreprises communes, soit des coentreprises, et le classement détermine le traitement comptable. IFRS 11 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 11 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et les informations à fournir.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

vi) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), qui intègre et fournit des obligations d'informations cohérentes pour tous les intérêts dans d'autres entités comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 12 sur les informations à fournir.

vii) États financiers individuels

L'IASB a publié une nouvelle norme, IAS 27, *États financiers individuels* (« IAS 27 »), qui présente les obligations relatives à la comptabilisation et à l'information à fournir pour les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées lorsqu'une entité prépare des états financiers individuels (non consolidés). IAS 27 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. IAS 27 n'aura pas d'incidence sur les résultats opérationnels consolidés, la situation financière consolidée et les informations à fournir de la Société.

viii) Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB a publié une norme révisée, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), qui prescrit le mode de comptabilisation pour les participations dans des entreprises associées et établit les obligations concernant l'application de la méthode de la mise en équivalence dans le cadre de la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. IAS 28 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence d'IAS 28 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et les informations à fournir.

ix) Présentation des états financiers – Autres éléments du résultat global

L'IASB a publié une modification à IAS 1, *Présentation des états financiers* (la « modification à IAS 1 »), afin d'améliorer la cohérence et la clarté de la présentation des éléments des autres éléments du résultat global. Conformément à la nouvelle obligation, ces éléments sont regroupés selon qu'ils pourraient être ultérieurement reclassés en résultat afin de démontrer de façon plus claire l'incidence des composantes des autres éléments du résultat global sur les bénéfices futurs. La modification à IAS 1 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification à IAS 1 sur la présentation des autres éléments du résultat global.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

x) Avantages postérieurs à l'emploi

L'IASB a publié des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »), qui éliminent l'option de différer la comptabilisation des écarts actuariels selon la méthode du « corridor », corrigent la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies et améliorent les informations à fournir pour les régimes à prestations définies. IAS 19 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence d'IAS 19 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et les informations à fournir.

xi) Instruments financiers : compensation des actifs et des passifs

L'IASB a publié des modifications à IFRS 7 et à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), qui clarifient les exigences en matière de compensation d'instruments financiers et exigent que de nouvelles informations soient fournies sur l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. Les modifications à IFRS 7 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doivent être appliquées de façon rétrospective. Les modifications à IAS 32 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de façon rétrospective. La Société évalue l'incidence des modifications à IFRS 7 et à IAS 32 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

4. ACQUISITIONS D'ACTIFS

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'acquisition d'actifs ou d'actions de pharmacies. Le coût total de ces acquisitions pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, qui s'élève à 5 804 \$ et à 12 948 \$ (200 \$ et 6 465 \$ en 2011), a principalement été attribué au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles, selon leur juste valeur. Le goodwill acquis représente les avantages que la Société prévoit tirer de ces acquisitions. En ce qui concerne les acquisitions effectuées au cours de la période de 24 semaines close le 16 juin 2012, la Société s'attend à ce qu'un goodwill acquis de 2 809 \$ (38 \$ en 2011) soit déductible à des fins fiscales.

La valeur des actifs acquis et des passifs repris a été déterminée à la date d'acquisition, selon leur juste valeur. Les immobilisations incorporelles acquises sont constituées des fichiers d'ordonnances. Pour déterminer la juste valeur des fichiers d'ordonnances acquis au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, la Société a appliqué un taux d'actualisation avant impôt de 9 % (9 % en 2011) aux flux de trésorerie futurs estimatifs attendus relativement à ces actifs.

Les activités des pharmacies acquises ont été incluses dans les résultats opérationnels de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le 22 mai 2012, la Société a conclu avec Paragon Pharmacies Limited (« Paragon ») un contrat d'acquisition d'actifs établissant les conditions en vertu desquelles la Société a convenu d'acheter la quasi-totalité des actifs de Paragon. Les actifs comprennent essentiellement une chaîne de 19 pharmacies de détail et de 3 pharmacies de renouvellement central en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba. La Société a accepté de verser approximativement 75 000 \$ en espèces pour l'achat de ces actifs, sous réserve de certains ajustements. Les actionnaires de Paragon doivent voter en faveur de la transaction dans une proportion d'au moins 66,7 % pour que celle-ci soit approuvée.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

5. COÛT DES MARCHANDISES VENDUES

Pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, la Société a comptabilisé une charge de 11 018 \$ et de 23 543 \$ (10 779 \$ et 21 505 \$ en 2011) à titre de réduction de valeur des stocks puisque la valeur nette de réalisation était inférieure au coût dans le coût des marchandises vendues inscrit dans les comptes consolidés résumés de résultat.

Pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012 et le 18 juin 2011, la Société n'a repris aucune réduction de valeur importante des stocks comptabilisée dans des périodes antérieures.

6. CHARGE AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau ci-après présente la charge au titre des avantages du personnel comptabilisée dans les charges opérationnelles et administratives.

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011
Salaires	330 236 \$	315 795 \$	657 832 \$	626 343 \$
Retenues légales	40 589	38 728	84 746	80 308
Charge au titre des prestations de retraite et des avantages du personnel	1 976	1 501	3 952	3 002
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1 899	1 419	3 710	(1 003)
	374 700 \$	357 443 \$	750 240 \$	708 650 \$

7. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Le tableau ci-après présente les composants de la dotation aux amortissements comptabilisée de la Société dans les charges opérationnelles et administratives.

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011
Immobilisations corporelles	61 162 \$	58 173 \$	122 037 \$	116 833 \$
Immeubles de placement	82	64	150	134
Immobilisations incorporelles	12 336	10 351	24 292	20 645
	73 580 \$	68 588 \$	146 479 \$	137 612 \$

Ces montants comprennent le montant net des profits et des pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles ainsi que toute perte de valeur comptabilisée par la Société. Pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, la Société a comptabilisé une perte nette de 982 \$ et de 2 009 \$ à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles (1 392 \$ et 3 438 \$ en 2011). Pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012 et le 18 juin 2011, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur au titre des immobilisations corporelles ou des immobilisations incorporelles.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. DETTE À LONG TERME

Le 6 janvier 2012, la Société a déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chaque province canadienne un prospectus simplifié de base définitif (le « prospectus ») visant l'émission de billets à moyen terme d'un montant maximal de 1 000 000 \$. Sous réserve des exigences de la loi applicable, les billets à moyen terme peuvent être émis aux termes du prospectus pendant une période maximale de 25 mois à compter de la date du visa définitif. Aucune dette supplémentaire n'a été contractée par la Société relativement à ce dépôt.

Le 20 janvier 2012, des billets à moyen terme de trois ans d'un montant de 250 000 \$ ont été remboursés en totalité, de même que la totalité des intérêts courus et impayés sur le paiement d'intérêts semestriel final. Le remboursement a été financé au moyen de la trésorerie disponible et du papier commercial émis au titre du programme de papier commercial de la Société. La dette nette de la Société est demeurée essentiellement inchangée par suite de ce refinancement.

9. CAPITAL-ACTIONS

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 9 février 2012, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, visant l'annulation d'un nombre maximal de 10 600 000 de ses actions ordinaires, soit environ 5,0 % des actions ordinaires alors en circulation de la Société. Les rachats doivent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et pourraient avoir lieu sur une période de 12 mois se terminant au plus tard le 14 février 2013. Les rachats s'effectueront aux cours du marché, conformément aux exigences de la TSX. La Société a conclu un plan d'achat automatique avec son courtier désigné lui permettant d'acheter des actions ordinaires durant certaines périodes d'interdiction prédéterminées, sous réserve de certains paramètres quant au prix et au nombre d'actions. En dehors de ces périodes d'interdiction prédéterminées, les actions seront rachetées au gré de la Société, sous réserve de la loi applicable. La précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, laquelle a été lancée le 10 février 2011 et a expiré le 14 février 2012, prévoyait le rachat aux fins de l'annulation de jusqu'à 8 700 000 de ses actions ordinaires, soit approximativement 4,0 % des actions ordinaires alors en circulation de la Société.

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, la Société a racheté pour annulation 2 155 900 et 3 975 600 (néant et néant en 2011) de ses actions ordinaires dans le cadre de ses programmes d'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, au coût de 90 052 \$ et de 164 984 \$ (néant et néant en 2011). Les primes de 74 966 \$ et de 137 167 \$ (néant et néant en 2011) versées en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires rachetées ont été imputées aux bénéfices non distribués. La Société a racheté 147 400 (néant en 2011) actions supplémentaires au cours de la période, au coût de 5 877 \$ (néant en 2011). Ces actions ont été annulées après la clôture de la période. Le coût de ces derniers rachats avait été comptabilisé au titre d'actions propres dans les capitaux propres à la fin de la période. Au cours de la période de 12 semaines close le 24 mars 2012 et de la période de 12 semaines close le 16 juin 2012, la Société a annulé respectivement 115 900 et 1 283 000 actions comptabilisées à titre d'actions propres à la fin de chaque exercice précédent. Les actions annulées ont été imputées en conséquence au capital-actions et aux bénéfices non distribués.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Dividendes

Le 18 juillet 2012, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 26,5 cents par action ordinaire payable le 15 octobre 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 septembre 2012.

Le tableau ci-après présente un sommaire des dividendes déclarés par la Société.

Date de déclaration	Date de clôture	Date de versement	Dividende par action ordinaire
9 février 2012	30 mars 2012	13 avril 2012	0,265 \$
26 avril 2012	29 juin 2012	13 juillet 2012	0,265 \$
18 juillet 2012	28 septembre 2012	15 octobre 2012	0,265 \$
10 février 2011	31 mars 2011	15 avril 2011	0,250 \$
27 avril 2011	30 juin 2011	15 juillet 2011	0,250 \$
21 juillet 2011	30 septembre 2011	14 octobre 2011	0,250 \$
9 novembre 2011	30 décembre 2011	13 janvier 2012	0,250 \$

10. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

Bénéfice net de base par action ordinaire

Le calcul du bénéfice net de base par action ordinaire au 16 juin 2012 était fondé sur le bénéfice net des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, qui s'est chiffré à 145 711 \$ et à 264 943 \$ (147 925 \$ et 265 466 \$ en 2011) et sur un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) de 209 500 383 et de 210 669 743 (217 471 965 et 217 468 775 actions en 2011). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) est calculé comme suit :

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011
Actions émises au début de la période	211 822 997	217 473 716	212 475 597	217 452 068
Incidence de l'exercice d'options sur actions	6 463	-	3 232	18 988
Incidence des actions propres annulées	(1 283 000)	-	(115 900)	-
Incidence des actions rachetées	(1 046 077)	-	(1 692 518)	-
Incidence des prêts destinés à l'achat d'actions	-	(1 751)	(668)	(2 281)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation à la fin de la période	209 500 383	217 471 965	210 669 743	217 468 775

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE (suite)

Bénéfice net dilué par action ordinaire

Le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire au 16 juin 2012 était fondé sur le bénéfice net des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, qui s'est chiffré à 145 711 \$ et à 264 943 \$ (147 925 \$ et 265 466 \$ en 2011) et sur un nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après ajustement, pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions potentiellement dilutives, qui s'est établi à 209 530 968 et à 210 696 410 (217 582 673 et 217 578 895 actions en 2011). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) est calculé comme suit :

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué)

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) à la fin de la période	209 500 383	217 471 965	210 669 743	217 468 775
Options sur actions potentiellement dilutives	30 585	110 708	26 667	110 120
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) à la fin de la période	209 530 968	217 582 673	210 696 410	217 578 895

La valeur de marché moyenne des actions de la Société aux fins du calcul de l'incidence des options sur actions dilutives est fondée sur les prix du marché pour la période pendant laquelle les options sur actions étaient en cours. Les options sur actions antidilutives en ont été exclues.

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a établi des régimes d'options sur actions et d'autres régimes dont les paiements sont fondés sur des actions à l'intention de certains salariés et des membres de son conseil d'administration, comme il est décrit à la note 26 des états financiers annuels de la Société pour 2011.

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, la Société a comptabilisé dans les charges opérationnelles et les charges administratives la charge de rémunération présentée ci-après relativement aux options sur actions émises en vertu des régimes à l'intention des salariés et des administrateurs.

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011
Charges (reprises) nettes liées aux éléments suivants :				
Options attribuées en 2006	- \$	- \$	- \$	(921) \$
Options attribuées en 2010	15	37	30	(721)
Options attribuées en 2011	147	60	295	120
Options attribuées en 2012	106	-	211	-
Total des charges (reprises) nettes comptabilisées dans les charges opérationnelles et administratives	268 \$	97 \$	536 \$	(1 522) \$

Les montants présentés relativement à la période de 24 semaines close le 18 juin 2011 comprennent une reprise de charge de rémunération de 1 715 \$ en raison du départ de certains membres du personnel de direction durant le premier trimestre de 2011.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Régime d'options sur actions à l'intention des salariés

Le prix d'exercice par action des options émises à l'intention de certains salariés ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des options à la date d'attribution. Ces options comprennent des attributions sous forme d'actions dont les droits s'acquièrent en fonction d'une période de temps ou du rendement, ou des deux à la fois.

Les tableaux suivants résument la situation du régime d'intéressement en actions à l'intention des salariés (le « régime d'actions ») et son évolution au cours de l'exercice courant ou d'exercices antérieurs.

	Périodes de 24 semaines closes			
	le 16 juin 2012		le 18 juin 2011	
	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action
En cours au début de la période	380 877	40,23 \$	803 492	39,53 \$
Options attribuées	138 543	40,21	83 312	40,81
Options exercées	(30 373)	23,79	(21 648)	28,20
Options ayant fait l'objet d'une renonciation ou annulées, y compris les rachats	-	-	(287 039)	44,47
En cours à la fin de la période	489 047	41,25 \$	578 117	37,79 \$
Options pouvant être exercées à la fin de la période	108 329	40,38 \$	465 033	36,60 \$

	Le 16 juin 2012				
	Options en cours			Options pouvant être exercées	
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré par action
De 23,48 \$ à 26,57 \$	2 738	1,21	25,86	2 738	25,86
De 29,30 \$ à 36,41 \$	28 532	1,33	34,34	28 532	34,34
De 40,21 \$ à 44,09 \$	457 777	5,91	41,76	77 059	43,13
	489 047	5,61	41,25 \$	108 329	40,38 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options attribuées

En février 2012 et 2011, la Société a attribué à certains membres de la haute direction des options dont les droits s'acquièrent en fonction d'une période de temps au titre du régime d'actions de la Société; les droits sur ces options s'acquièrent au rythme de un tiers par an.

En novembre 2011, la Société a attribué au chef de la direction des options dont les droits s'acquièrent en fonction d'une période de temps au titre du régime d'actions; les droits sur ces options s'acquièrent au rythme de un quart par an.

Les hypothèses ci-après ont été retenues pour calculer la juste valeur des options attribuées en février de chaque année, selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

	Février 2012	Novembre 2011	Février 2011
Juste valeur par unité à la date d'attribution	5,40 \$	5,89 \$	6,32 \$
Cours de l'action	40,21 \$	42,28 \$	40,81 \$
Prix d'exercice	40,21 \$	42,28 \$	40,81 \$
Hypothèses actuarielles :			
Durée d'utilité prévue	5 ans	5 ans	5 ans
Dividendes attendus	2,64 %	2,37 %	2,45 %
Volatilité attendue (selon la volatilité historique du cours de l'action)	19,79 %	19,86 %	19,32 %
Taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État)	1,50 %	1,39 %	2,63 %

À la cessation d'emploi d'un titulaire d'options, toutes les options ne pouvant être exercées expirent immédiatement, et les options pouvant être exercées expirent dans les 180 jours suivant la date de cessation d'emploi. En vertu du régime d'actions, la Société peut verser à certains titulaires d'options dont la relation d'emploi a cessé un montant en trésorerie représentant la plus-value des options pouvant être exercées, afin de les annuler.

Sous réserve de certains événements antérieurs à l'expiration des options, tel le licenciement motivé d'un salarié, toutes les options pouvant être exercées expirent au septième anniversaire de la date d'attribution.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

En février 2012 et 2011, la Société a attribué des unités d'actions assujetties à des restrictions en vertu du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions de la Société et, pour certains cadres supérieurs, les attributions d'unités d'actions assujetties à des restrictions ont été combinées à des attributions d'options sur actions, en vertu du régime d'intéressement en actions de la Société.

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, la Société a attribué néant et 280 106 unités d'actions assujetties à des restrictions (néant et 193 474 unités d'actions assujetties à des restrictions en 2011) d'une juste valeur à la date d'attribution de 40,21 \$ (40,81 \$ en 2011), dont la totalité des droits seront acquis après trois ans.

Au cours de la période de 24 semaines close le 18 juin 2011, la Société a annulé 80 537 unités d'actions assujetties à des restrictions en raison du départ de certains membres du personnel de la direction durant le premier trimestre de 2011.

Au 16 juin 2012, il y avait 641 295 unités d'actions assujetties à des restrictions en circulation (394 237 unités d'actions assujetties à des restrictions en 2011).

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 16 juin 2012, la Société a constaté une charge de rémunération de 1 631 \$ et de 3 174 \$ (1 232 \$ et 2 330 \$ en 2011) liée aux unités d'actions assujetties à des restrictions attribuées au cours de l'exercice. Durant la période de 24 semaines close le 18 juin 2011, la Société a repris une charge de rémunération de 1 428 \$ en raison de l'annulation d'unités d'actions assujetties à des restrictions attribuées au cours du premier trimestre de 2011.

La Société a conclu des contrats à terme sur actions réglés en trésorerie pour limiter son risque lié aux fluctuations futures du cours de ses actions en ce qui a trait aux unités d'actions assujetties à des restrictions de la Société attribuées en 2010 et en 2011. Ces contrats viennent à échéance en décembre 2012 et en décembre 2013. Un pourcentage des dérivés sur les contrats à terme sur actions, liés aux unités d'actions assujetties à des restrictions non gagnées, a été désigné comme couverture.

12. VARIATION NETTE DES SOLDES DU FONDS DE ROULEMENT SANS EFFET DE TRÉSORERIE

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011	le 16 juin 2012	le 18 juin 2011
Débiteurs	23 776 \$	23 452 \$	44 683 \$	19 135 \$
Stocks	(817)	24 278	50 791	55 336
Charges payées d'avance	(10 355)	(6 655)	(22 607)	12 034
Créditeurs et charges à payer	56 103	1 414	(147 138)	(92 663)
	68 707 \$	42 489 \$	(74 271) \$	(6 158) \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Annexe aux états financiers consolidés résumés

(non audité)

Annexe aux états financiers consolidés résumés portant sur la couverture par le bénéfice

Période de 52 semaines close le 16 juin 2012 :

Ratio de couverture par le bénéfice	14,20 fois
-------------------------------------	------------

Le ratio de couverture par le bénéfice correspond au bénéfice (avant les charges financières et l'impôt sur le résultat) divisé par les charges financières. Les charges financières comprennent les charges financières inscrites à l'actif dans les immobilisations corporelles.